# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Air Wick Freshmatic - Vanilla

### 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit Distribué par

: Air Wick Freshmatic - Vanilla

Reckitt Benckiser LLC. Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Téléphone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Médical)

: 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à

composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada) CHEMTREC

En dehors des États-Unis et du Canada (Amérique du Nord), appelez Chemtrec :

703-527-3887.

Site internet: : http://www.rbnainfo.com

**Utilisation du produit** : Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)

Cette FDS est conçue pour le lieu de travail, les employés, le personnel d'urgence et pour d'autres conditions et situations où il existe un potentiel plus important à grande échelle ou prolongée d'exposition, conformément aux exigences de l'Administration de la sécurité et de la santé au travail Département du Travail des Etats-Unis (USDOL Occupational Safety and Health Administration).

Cette FDS n'est pas applicable à l'utilisation par les consommateurs de nos produits. Pour l'utilisation par des consommateurs, toutes les précautions et les informations de premiers secours sont fournies sur l'étiquette du produit conformément aux réglementations gouvernementales applicables, comme indiqué dans la section 15 de cette FDS.

SDS# : D8407528 3284204 Formulation #

## 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 1 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger





Date d'édition : 2/6/2024 1/15 Code # : 3284204\_D8407528\_CANn° SDS : D8407528

## 2. Identification des dangers

Mention d'avertissement

: Danger

Mentions de danger

: Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

Généralités

: Non applicable.

**Prévention** 

: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler,

même après usage.

Intervention

: Non applicable.

**Stockage** 

: Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination

: Non applicable.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

: Aucun connu.

ailleurs

# 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) Butane	30 - 60 30 - 60	64742-47-8 106-97-8
propane Hydrofluorocarbon 152a	10 - 30 10 - 30	74-98-6 75-37-6

Le produit ne contient aucun ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

**Contact avec les yeux** 

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau

: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion

: Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Effets aigus potentiels sur la santé

### 4. Premiers soins

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Ingestion**: Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

**Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent

se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance

médicale pendant 48 heures.

**Traitements particuliers**: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### **Moyens d'extinction**

**Agents extincteurs** 

appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

**Agents extincteurs** 

inappropriés

: Aucun connu.

## Dangers spécifiques du

produit

: Aérosol extrêmement inflammable. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme provoquant un incendie ou une explosion. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

# Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone composés halogénés Halogénures de carbonyle

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Code # : 3284204 D8407528 CANn° SDS : D8407528 Date d'édition : 2/6/2024 4/15

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 50°C (122°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Protéger du rayonnement solaire. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Control

**Limites d'exposition professionnelle** 

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée)	ACGIH TLV (États-Unis, 1/2022). [Kerosene] Absorbé par la peau. TWA: 200 mg/m³, (as total hydrocarbon vapor) 8 heures.
butane	OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).  TWA: 800 ppm 8 heures.  TWA: 1900 mg/m³ 8 heures.  NIOSH REL (États-Unis, 10/2020).  TWA: 800 ppm 10 heures.  TWA: 1900 mg/m³ 10 heures.  ACGIH TLV (États-Unis, 1/2022). [Butane]  Potentiel explosif.  STEL: 1000 ppm 15 minutes.
propane	OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). TWA: 1800 mg/m³ 8 heures. TWA: 1000 ppm 8 heures.

Difluoro-1,1 éthane

OARS WEEL (États-Unis, 1/2021).

Potentiel explosif.

Appauvrissement en oxygène [asphyxiant].

NIOSH REL (États-Unis, 10/2020).
TWA: 1000 ppm 10 heures.
TWA: 1800 mg/m³ 10 heures.
OSHA PEL (États-Unis, 5/2018).
TWA: 1000 ppm 8 heures.
TWA: 1800 mg/m³ 8 heures.
ACGIH TLV (États-Unis, 1/2022).

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA: 1000 ppm 8 heures.

ACGIH TLV (États-Unis, 1/2022). [Fluorides]

TWA: 2.5 mg/m³, (as F) 8 heures.

OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).

[Fluorides (as F)]

TWA: 2.5 mg/m³, (as F) 8 heures.

OSHA PEL Z2 (États-Unis, 2/2013).

[Fluoride as dust]

TWA: 2.5 mg/m³ 8 heures. Forme: Poussière

OSHA PEL (États-Unis, 5/2018). [Fluorides]

TWA: 2.5 mg/m³, (as F) 8 heures.

# Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

# Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

# Protection de la peau

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

### **Protection du corps**

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.

# Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Code # : 3284204 D8407528 CANn° SDS : D8407528 Date d'édition : 2/6/2024 6/15

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Protection respiratoire** 

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

**Apparence** 

**État physique** : Liquide. [Aérosol.] Couleur : Non disponible. Odeur : Non disponible. Seuil olfactif : Non disponible. : Non disponible. pН Point de fusion et point de : Non disponible.

congélation

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage

d'ébullition

: Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: <0°C (<32°F)

Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité : Non disponible. Limite supérieure/inférieure

d'inflammabilité ou

d'explosivité

: Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur relative : Non disponible. Densité relative : Non disponible.

Solubilité

Non disponible.

Solubilité dans l'eau : Non disponible. Coefficient de partage n-: Non applicable.

octanol/eau

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de Non disponible.

décomposition

: 39.16 kJ/g

Chaleur de combustion **Viscosité** Non disponible.

Caractéristiques des particules

Taille médiane des : Non applicable.

particules

Produit en aérosol

Type d'aérosol : Pulvérisation

Date d'édition : 2/6/2024 7/15 Code # : 3284204\_D8407528\_CANn° SDS : D8407528

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Butane	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	658000 mg/m <sup>3</sup>	4 heures

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Irritation/Corrosion** 

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Yeux : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Sensibilisation** 

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Mutagénicité** 

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

# 11. Données toxicologiques

Non disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Nom	Résultat
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée)	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

### Exposition de courte durée

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

**Exposition de longue durée** 

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités
 : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Cancérogénicité
 : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Mutagénicité
 : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Toxicité pour la
 : Aucun effet important ou danger critique connu.

reproduction

### 11. Données toxicologiques

### Valeurs numériques de toxicité

### Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	(gaz)	(vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Butane	N/A	N/A	N/A	658	N/A

### 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Persistance et dégradation

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
Butane	2.89	-	faible
propane	1.09	-	faible
Hydrofluorocarbon 152a	1.13	-	faible

### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

# 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

### 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1950	UN1950	UN1950	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	Aerosols	AÉROSOLS	AÉROSOLS	Aérosols, inflammables
Classe de danger relative au transport	2.1	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

### **Quantité limitée**

Peut s'appliquer si la taille de l'emballage intérieur est égale ou inférieure aux quantités indiquées ci-dessous et que la masse brute du contenant extérieur est conforme à la réglementation sur les quantités limitées, alors l'emballage peut être transporté conformément aux dispositions sur les quantités limitées

DOT - Voies fluviales & Terre-Route/Chemin : 1 L

de fer

TMD - Voies fluviales & Terre-Route/Chemin : 1 L

de fer

IMDG : 1L

### **Autres informations**

Classification pour le DOT : Quantité limitée
Classification pour le TMD : Quantité limitée
IMDG : Quantité limitée
IATA : See DG List

Protections spéciales pour

l'utilisateur

: Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit envent en qu'il fout foire en con d'accident eu de dévergement.

produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO

: Non disponible.

### 15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont actifs ou exemptés.

CWA (Clean Water Act) 311: Pentyl Acetate

CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Butane; Propane;

Hydrofluorocarbon 152a

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air Pollutants (HAPs)

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602

**Class I Substances** 

: Non inscrit

**Clean Air Act Section 602** 

**Class II Substances** 

: Non inscrit

**DEA List I Chemicals** 

: Non inscrit

(Precursor Chemicals)

**DEA List II Chemicals** 

(Essential Chemicals)

: Non inscrit

**SARA 302/304** 

Composition/information sur les ingrédients

SARA 304 RQ : Non applicable.

**SARA 311/312** 

Classification : AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 1

GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé

### Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Classification	
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée)	30 - 60	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1	
Butane	30 - 60	GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé	
propane	10 - 30	GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé	
Hydrofluorocarbon 152a	10 - 30	GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé	
PPG-2 Methyl Ether Acetate	1 - 5	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4	

### Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: Butane; PROPANE; Hydrofluorocarbon 152a

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: Butane; PROPANE; Hydrofluorocarbon 152a

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: Butane; PROPANE

Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

#### Éléments de l'étiquette

**CPSC** 

Mention d'avertissement : ATTENTION

Mentions de danger : KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

EYE IRRITANT CONTENU SOUS PRESSION.

### 15. Informations sur la réglementation

### Mesures de précaution

: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS.

#### CAUTION:

EYE IRRITANT. May be harmful if directly inhaled. May cause allergic reaction in some individuals. DO NOT spray towards face or body. DO NOT get in eyes. Avoid contact with skin. CONTAINER MAY EXPLODE IF HEATED. DO NOT puncture or incinerate container. DO NOT expose to heat or store at temperatures above 120° F (49° C). DO NOT position near heat or electrical sources. DO NOT spray into open flames. DO NOT spray directly onto surfaces. Hard surfaces may become slippery after spraying. In case of contact with surfaces, wipe immediately with damp cloth. Use in well ventilated rooms away from sleeping areas. For adult use only. Product is not a toy. Contains propellants, petroleum solvent and fragrance.

First Aid: If swallowed, DO NOT INDUCE VOMITING. IMMEDIATELY call a Physician or Poison Control Center.

If in eyes, IMMEDIATELY rinse eyes with water. Remove any contact lenses and continue rinsing eyes for at least 15 minutes. If irritation persists, get medical attention.

If on skin, wash with soap and water. Discontinue use IMMEDIATELY and get medical attention if a reaction develops.

NOTE TO PARENTS: Use only as directed. Intentional misuse by deliberately concentrating and inhaling the contents can be harmful or fatal. Help stop inhalant abuse. For more information visit www.inhalant.org.

### **CCCR**

Mention d'avertissement Mentions de danger : DANGER EXTRÊME

: TRÈS INFLAMMABLE CONTENU SOUS PRESSION KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS

LE CONTENU PEUT S'ENFLAMMER CE CONTENANT PEUT EXPLOSER S'IL EST CHAUFFÉ

Mesures de précaution

: MAY IRRITATE EYES AND SKIN. DO NOT smoke. DO NOT puncture. DO NOT burn. DO NOT get in eyes, on skin or clothing. Use only in a well-ventilated area. Keep away from flames, such as pilot light, and any other object that sparks, such as electric motor. Store away from heat.

NOTE TO PARENTS: Use only as directed. Intentional misuse by deliberately concentrating and inhaling the contents can be harmful or fatal. Help stop inhalant abuse. For more information visit www.inhalant.org.

Question? Comments? Call 1-800-888-0192 (Canada)" Reckitt Benckiser (Canada) Inc. Mississauga, Ontario L4W 5S9

### FIRST AID TREATMENT:

Contains petroleum solvents, propellants and fragrance oils. If in eyes, immediately flush eyes thoroughly with water, remove any contact lenses and continue to flush eyes with plenty of water for at least 15 minutes. Get medical attention if irritation persists. If on skin, wash area with soap and water. Discontinue use immediately and get medical attention if a reaction develops. If swallowed, DO NOT induce vomiting. Call a physician or Poison Control Centre immediately.

### **Autres informations / Recommandations**

Autres informations : Aucun effet important ou danger critique connu.

Recommandations : Aucun effet important ou danger critique connu.

# 15. Informations sur la réglementation

Recommandations

: Les individus souffrant d'une sensibilité aux parfums doivent être prudents lors de l'utilisation de ce produit. Air fresheners aerosol (aqueous, non aqueous, concentrated (mini-aerosol)) for consumer use

### 16. Autres informations

**Hazardous Material Information System (États-Unis)** 



Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

**National Fire Protection Association (États-Unis)** 



NFPA (30B) aérosol Inflammabilité Non applicable

Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition : 2/6/2024

### 16. Autres informations

Date de publication

précédente

: Aucune validation antérieure

Version

: 1

Élaborée par

: Reckitt Benckiser Hull (UK)

Dansom Lane
Hull, HU8 7DS
United Kingdom
T +44 (0)1482 326151
F +44 (0)1482 582532

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB est membre du programme de gestion des produits CSPA Product Care.